

## CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 4 Mai 2017

**PRESENTS** : DROIN Anne ; BONY Catherine ; SEUX Vincent ; DALMAS Martine ; DURIEU Antonin, FORISSIER Jean-Isidore ; EPALLE Daniel ; SOUVIGNET Muriel ; CHORAIN Claudie ; DEFOURS Roger ; EPALLE François ; MOUNIER Catherine ; DOURRET Josselin.

**ABSENTS EXCUSES** : MEJEAN Henri ayant donné procuration à EPALLE Daniel, THIERS Kenza ayant donné procuration à DROIN Anne

**SECRETAIRE** : EPALLE François

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 Avril 2017 a été approuvé à l'unanimité.

### Vote des tarifs Eau 2017 – 2018

Mme le Maire propose au Conseil Municipal une augmentation des tarifs de l'eau pour la période de Mai 2017 à Mai 2018 au vu des travaux à réaliser pour le réseau.

Après vote à main levée, le Conseil Municipal **décide une augmentation de 2 %** de l'ensemble des tarifs avec 14 Voix pour et 1 Abstention.

Les tarifs seront les suivants :

- Consommation d'eau en m3
  - de 0 à 400 m3 \_\_\_\_\_ : 1,10 €
  - de 401 m3 à 1000 m3 \_\_\_\_\_ : 0,91 €
  - + 1000 m3 \_\_\_\_\_ : 0,85 €
- Prix de la redevance fixe \_\_\_\_\_ : 72,14 €
- Prix de la location de compteur \_\_\_\_\_ : 6,90 €

### Vote des tarifs Assainissement 2017 – 2018

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de voter soit aucune augmentation, soit une augmentation de + 2 %, + 3 % ou + 4 % pour la période de Mai 2017 à Mai 2018.

Après vote à main levée, le Conseil Municipal **décide une augmentation de 2 %** des tarifs par 9 voix Pour et 6 Contre.

Les nouveaux tarifs seront les suivants :

- Droit fixe : 37,54 €.
- Prix de la redevance : 1,08 € / m3.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter à 2 100 € la **P**articipation pour l'**A**ssainissement **C**ollectif (PAC) à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Ouverture d'une ligne de trésorerie

Mme le Maire propose de contracter une ligne de trésorerie de 100 000 € pour le règlement des factures en cours et dans l'attente du remboursement de crédit de TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité de choisir l'offre la plus avantageuse.

Après renseignement, la CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE propose une ligne de trésorerie à taux variable indexé sur l'indice EONIA + marge de 0,89% d'un montant de 100 000 euros pour une durée de un an. Les intérêts sont payés chaque mois civil par débit d'office. Les frais de dossier sont de 100 euros.

La commission de non utilisation est de 0,10% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen.

### **Retrait des communes de ROSIERES et LAVOUTE-SUR-LOIRE du SCCDE**

Mme le Maire fait lecture du courrier du Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants sollicitant le conseil municipal de se prononcer sur le retrait de deux communes adhérentes ayant rejoint la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : **Rosières et Lavôute-sur Loire** ; demandes de retrait acceptées par le bureau du Comité Syndical du 8 Avril 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ces retraits.

### **Convention avec le Centre Musical du Haut Pilat pour l'éveil musical à l'école Champagnat – Année 2017/ 2018**

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une heure hebdomadaire d'initiation musicale à l'école pour l'année scolaire 2017 / 2018 pour un coût de 1 522 €.

### **Offre vélo familles – Pôle de Nature Pilat**

Mme le Maire fait part que dans le cadre du « Pôle Nature Pilat » (programme de projets touristiques orientés sur le sport nature), une des fiches « action » est de proposer une offre vélo aux familles : création d'itinéraires adaptés à la pratique en famille, et services complémentaires pour la clientèle V.T.T. avec l'aménagement d'une salle d'accueil hors-sac et deux stations de lavage.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat, maître d'ouvrage, a présenté un plan de financement :

<b>DÉPENSES</b>		<b>RESSOURCES</b>	
<b><i>Prestations externes</i></b>		<b><i>Financements publics</i></b>	
Création et promotion d'itinéraires d'apprentissage du vélo et de découvertes du patrimoine local	50 000 €	FEDER - Europe	30 000 €
		REGION	22 500 €
<b><i>Investissements matériels</i></b>		<b><i>Autofinancement</i></b>	
Installation de 2 stations de lavage vélo (dont une à Marlhes)	15 000 €	Ressources propres (dont commune Marlhes 3000 €)	22 500 €
Aménagement d'une salle d'accueil à Marlhes	10 000 €		
<b>TOTAL (TTC)</b>	<b>75 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>75 000 €</b>

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le programme d'action décrit, le plan de financement prévisionnel et les demandes de subvention.

## **Divers**

- Tirage des jurés d'assises
- Urbanisme : demandes de déclarations préalables
- Remise du rapport d'activité 2016 de la Bibliothèque
- Permanences du bureau de vote du Dimanche 7 Mai 2017